

Belgium-Manage: Architectural and related services

OJ S 121/2016 25/06/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Manage

Postal address: Place Albert 1er 1

Town: Manage

Postal code: 7170

Country: Belgium

E-mail: info@manage-commune.be

Telephone: +32 64518211

Fax: +32 64518299

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.manage-commune.be

Additional information can be obtained from:

Official name: Jean-Pierre Debaise

Postal address: Rue de Bellecourt 48

Town: Manage

Postal code: 7170

Country: Belgium

E-mail: debaise.architecte@skynet.be

Telephone: +32 64541941

Fax: +32 64541942

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Jean-Pierre Debaise

Postal address: Rue de Bellecourt 48

Town: Manage

Postal code: 7170

Country: Belgium

E-mail: debaise.architecte@skynet.be

Telephone: +32 64541941

Fax: +32 64541942

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Jean-Pierre Debaise

Postal address: Rue de Bellecourt 48

Town: Manage

Postal code: 7170

Country: Belgium

E-mail: debaise.architecte@skynet.be

Telephone: +32 64541941

Fax: +32 64541942

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Appel à demandes de participation — Designation d'une équipe d'auteurs de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la construction d'une école et d'un masterplan sur le «Plateau de Bellecourt».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Manage.

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Pour urbaniser ce site, initialement destiné exclusivement à la construction d'habitations sociales et à des équipements communautaires et de services publics (PCA n°6), la Commune de Manage a décidé de mettre en œuvre un périmètre de remembrement urbain. Afin de développer une urbanisation cohérente respectueuse des différentes orientations du schéma de structure, la commune souhaite réaliser, sur une partie de ce site(terrain jouxtant le cimetière, d'une superficie de 1 ha 11a 81 ca. parcelle cadastrée selon l'extrait récent de la matrice cadastrale sous section A partie des numéros 194,195 et 186 P), et en complément à un projet d'aménagement d'un quartier abritant des maisons unifamiliales, des appartements, des espaces verts et quelques commerces, la construction d'infrastructures publiques, comprenant:

— un masterplan

— une école comptant 10 classes primaires et 5 classes maternelles, un préau fermé,un réfectoire et une cuisine, des locaux administratifs, techniques et sanitaires;

— des aires de parking;

— le traitement des abords

Le cahier spécial des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus

La procédure se déroule en deux temps

1. Sélection des candidats sur base du dossier de candidature;

2. attribution du marché sur base des offres et de leur défense orale

Le pouvoir adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de trois représentants de la Commune de Manage, de deux représentants des Pouvoirs subsidiaires, un représentant du Service Public de Wallonie (urbanisme) et de trois experts extérieurs (architectes, urbanistes, enseignants).

Chaque équipe d'auteur de projet sélectionnée ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier spécial des charges et l'ayant défendue devant le jury, recevra un dédommagement forfaitaire de 5000 EUR.

II.1.6. CPV code(s)

71200000 Architectural and related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une déclaration sur l'honneur

En application de l'art. 61 de l'AR du 15.7.2011, le candidat ou le soumissionnaire joint une déclaration sur l'honneur conforme tant au §4 dudit article qu'au modèle de repris en annexe 1 de la circulaire du 21.5.2001 du Minsitère de la Région Wallonne, relative à la sélection quamitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services. Le pouvoir adjudicataire peut inviter inviter le soumissionnaire ou ses sous-traitants à produire les documents et preuves nécessaires, ou procéder à la vérification de ses situations via Digiflow.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le candidat joindra à son dossier de candidature la preuve de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de faisabilité.

Ce document doit être fourni pour tous les opérateurs économiques spécialisés dans les différents services relatifs à la mission avec lesquels le candidat envisage de travailler, qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants.

Minimum level(s) of standards possibly required: .

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par l'application combinée des articles 68,72 et 73 de l'AR du 15.7.2011, le candidat devra fournir:

- 1) Une note expliquant ses motivations à présenter sa candidature en faisant valoir comment il entend mettre en œuvre son savoir-faire, compte tenu de la programmation prévue pour le lieu, du contexte existant, des contraintes et des enjeux(une page A4, maximum 2000 signes espaces compris) (article 68 de l'AR du 15.7.2011)
- 2) une liste définissant le rôle de chaque partenaire dans l'équipe d'auteur de projet mise en place, avec la qualification professionnelle des différents membres (qu'il s'agisse de partenaires de l'association momentanée ou de sous-traitants), leurs compétences spécifiques ou formations complémentaires(une page A4) (article 72, al.1er,3° de l'AR du 15.7.2011)
- 3) une note où le candidat explique comment il a composé cette équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant, en association et/ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici, et en quoi ils se complètent (une page A4, maximum 2000 signes, espaces compris) (combinaison des articles 72, al 1er,3° et 10° de l'AR du 15.7.2011)
- 4) uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture et de paysage, la liste des projets en cours avec le planning provisionnel.
- 5) uniquement pour le(s) bureau(x)d'architecture, le cas échéant, la liste des prix reçus et/ou des publications dont son (leur) travail a fait l'objet.
- 6) Pour chaque opérateur économique, sous forme de simple liste, les principales missions pouvant constituer des références, construites ou non au cours des trois dernières années, avec leur date de réalisation, leur destinataire, le type de maîtrise d'oeuvre (association momentanée, sous traitance, collaboration extérieure etc.) et leur montant. Ces références doivent être classées par type de bâtiment (logements, bureaux, bâtiment publics, bâtiment culturels etc.) ou type d'ouvrage d'art, et préciser s'il s'agit d'une rénovation ou d'une nouvelle construction, ainsi que le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté etc.)
- 7) La présentation détaillée de trois références pertinentes (construites ou non) au cours des cinq dernières années, dont une intégrant la problématique des performances énergétique et environnementale. Ces trois références seront issues des productions, tous membres de l'équipe confondus. La présentation se fera uniquement à l'aide des documents suivants:
 - un texte motivant la pertinence de chacune des trois références par rapport à l'objet du marché (300 signes maximum, espaces compris);
 - photos et /ou dessins, plans, croquis (maximum 4) permettant de juger la qualité des références présentées;
 - une note (une demi-page, maximum 1000 signes, espaces compris) présentant le parti architectural du projet, les solutions techniques originales, le rôle du candidat, le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté etc.), le budget et les moyens humains

mis en œuvre.

Si la référence a été construite, l'indication des montants de l'estimation, de l'adjudication et du décompte final, éventuellement accompagnée d'une note justificative, ainsi qu'une attestation de bonne exécution émanant du maître de l'ouvrage.

8) un CD_ROM ou autre support informatique contenant les PDF en qualité d'impression des documents décrits aux points (1) et (7) de cette section

L'ensemble de ces documents doit permettre au maître de l'ouvrage de se rendre compte de la capacité de l'équipe à mener à bien le projet et de la nature de sa production.

Minimum level(s) of standards possibly required:

.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les offres seront constituées d'une pré-esquisse permettant au jury de se rendre compte des options architecturales, fonctionnelles et conceptuelles proposées par les candidats retenus. Ces offres faisant l'objet d'un dédommagement, il est nécessaire de limiter le nombre des candidats. La qualité d'une candidature sera évaluée par le même jury, surtout sur base des documents de capacité technique cfr CSC

Le respect des consignes du présent avis ainsi que la clarté du dossier de candidature seront également appréciés.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard des critères énoncés dans le CSC

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MAN/BELLECCOURT/1

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 24.8.2016

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Cahier Spécial des Charges et Plans

L'auteur de projet, Monsieur Jean-Pierre Debaise communiquera les informations relatives au marché et notamment le CD reprenant les documents indispensables aux candidats sélectionnés

Il est possible de le contacter par téléphone au 0495/20.17.85 ou par mail: debaise.architecte@skynet.be

Les documents seront envoyés après avoir pris contact avec Mr Debaise.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.8.2016 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.6.2016